

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013 ¹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4			

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non	
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	



³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l’installation de la CLDR	Année d’approbation du Règlement d’ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁵	Dernière date de modification du Règlement d’ordre intérieur ⁶
2015	2015	04/05/2023	30/03/2021
		Nombre de présents	
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l’année écoulée ⁷	09/02/23 (CLDR)	11 présents + 3 excusés	
	09/10/23 (CLDR)	7 présents + 9 excusés	
	05/12/23 (CLDR)	12 présents + 3 excusés	
	21/02/23 (Groupe-action Environnement)	9 présents + 3 excusés	
	24/04/23 (BiodiverCité - GA invité)	7 présents	
	05/09/23 (Groupe-action Environnement)	12 présents + 2 excusés	
Réflexion sur l’opération de développement rural			
	Groupe-action environnement : 3 saisons d’activité en 2023 (Hiver, Printemps et Automne) pour un total de 17 activités dont l’organisation d’un « salon » dédiée à la thématique énergétique : « la Journée de l’Energie » Suivi des projets BiodiverCité 2021 et 2022 et proposition de projets 2023 CLDR : Renouvellement de la CLDR et Bilan à mi-parcours		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	16		
Intitulé du projet	Mener des actions de sauvegarde et de valorisation du petit patrimoine et du patrimoine culturel		
Priorité du projet	1		
Calendrier d’exécution	2024		

⁵ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁶ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁷ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Numéro fiche-projet	17
Intitulé du projet	Valoriser le patrimoine industriel et touristique de Mont de L'enclus
Priorité du projet	3
Calendrier d'exécution	2024





Fondation Rurale
de Wallonie

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural 09 février 2023

Salle du conseil communal

Présent(e)s:

Oscar DELCOIGNE, Bernard MARIAGE, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Nicolas WEYTSMAN, Christel VERSCHUERE, Achille VERMEULEN, Filip NEUVILLE, Bertrand DESRUEZ, Jean-Pierre VERDONCK, Amélie PECQUEREAU,

Excusé(e)s :

Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY, Elodie DOGIMONT, Marie-Christine ECREPONT

FRW :

Elodie NISE, Julien VAN EECKHOUT, Romain VINCHE – Fondation Rurale de Wallonie.

La séance est présidée par Madame Christel Verschuere – Echevine du DR.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 21 novembre 2022 ;
- Présentation d'Elodie Nise, nouvel agent de développement ;
- Rapport annuel de la CLDR ;
- Divers.

Christel Verschuere introduit la réunion puis donne la parole à Julien Van Eeckhout.

Approbation du compte-rendu du 21 novembre 2022

M. Verdonck souhaite savoir ce qu'il est advenu du recrutement pour la CLDR paru dans le bulletin communal.

Julien explique qu'il s'agit justement d'un des points de discussions du rapport annuel. L'appel à candidature dans le bulletin communal n'a pas attiré de nouveaux membres mais des suites sont prévues.



Discussion sur **la diminution de membres actifs de la CLDR**, plusieurs raisons sont énoncées :

1. La lenteur des projets prévus dans le PCDR. Ceci expliquerait l'absence de motivation des membres de la CLDR et donc le nombre de personnes de plus en plus absentes.

Christel et Julien confirment qu'un projet prend entre 2 et 4 ans avant le début des travaux en raison des procédures administratives. Les procédures ont toutes été respectées pour les projets sélectionnés et initiés dans le PCDR (maison multi-services, résidences seniors).

2. La perte d'interactivité des membres. Une fois les projets lancés, les réunions consistent essentiellement en un suivi administratif de l'état d'avancement des projets, ne nécessitant que très peu d'interactivité des membres. Cette « passivité » ne procure pas de motivation.

Un membre exprime sa crainte quant à l'arrivée de nouveaux membres qui arrivent à ce stade du PCDR.

Julien explique que ce ressenti se retrouve aussi au sein de la FRW, c'est pourquoi, il a sélectionné différents projets du PCDR qui pourraient être mis en œuvre avec la CLDR.

Christel précise aussi que les différents groupe-action permettent de mener des actions concrètes.

La discussion se termine sur **l'approbation du CR** du 21 novembre 2022.

Présentation d'Elodie Nise, nouvel agent de développement

Tour de table avec présentation de tous les membres présents.

Rapport annuel de la CLDR

Composition de la CLDR

La CLDR se compose actuellement de :

- 23 citoyens
- 8 membres du conseil communal

La FRW Acte :

- 11 membres qui ne se présentent plus depuis les 3 dernières réunions
- 6 membres ont démissionné mais leur démission n'a pas été actée officiellement

En conclusion : Un renouvellement de la CLDR est nécessaire et en cours.

La FRW a relancé l'appel à candidature en envoyant des courriers aux associations, aux membres des Groupes Actions, en créant un visuel d'appel sur Facebook et sur le site communal. La campagne a débuté en ce début de semaine, 4 personnes ont déjà posé candidature dont 3 membres du PAJA.

La FRW, en accord avec la Commune, a contacté personnellement les 11 membres non actifs, ils ont jusqu'au 28 février pour répondre au courrier. En cas d'absence de réponse la démission d'office sera actée.

Pour rappel, il faut minimum 20 membres pour la CLDR dont $\frac{1}{4}$ maximum sont des membres du Conseil Communal.

La FRW propose d'attendre de connaître le nombre de citoyens exacts qui composent la CLDR avant de confirmer l'ajustement du nombre de membres du Conseil Communal.

La clé de D'Hondt peut être utilisée pour répartir équitablement les membres du CC à la CLDR.

Cependant, cette méthode n'est pas obligatoire. Ce choix est laissé au Collège.

Réunions 2022

En 2022, la CLDR s'est réunie :

- Lundi 21 février 2022 (RA 2021)
- Jeudi 23 juin 2022 (Présentation de l'avant-projet de logements seniors)
- Lundi 21 novembre 2022 (MDE au fil des saisons et mise à l'honneur de Brigitte)

Groupe action-environnement

En 2022 : 3 réunions pour préparer « Mont-de-l'Enclus au fil des saisons » et l'appel à projet « BiodiverCité »

Tant que la thématique nature est abordée, M. Delcoigne en profite pour signaler que les inscriptions sur les portiques « commune fleurie » situés à Orroir ne se trouvent pas dans le meilleur sens pour la lecture. Christel complète l'information en expliquant que le placement des panneaux est encore en cours et pourra permettre d'améliorer la visibilité.

Concernant les jardinières, les vivaces souhaitées par la RW n'ont pas donné satisfaction l'année dernière. Christel est donc à la recherche de variétés plus adaptées. Il est proposé de planter des bulbes dans les bacs mais la proposition ne convainc pas tous les membres. Aucun consensus n'est trouvé pour ces plantations. Julien précise que l'été dernier a été particulièrement rude pour les vivaces à cause de la sécheresse.

Concrétisation des projets BiodiverCité 2021

- Sécurisation de 3 sentiers
- Confection d'une malle pédagogique (une formation à son utilisation sera organisée par Julien à destination des différentes associations enclusiennes)
- Sensibilisation à l'avifaune (conférences et réalisation d'un dépliant)
- Distribution d'arbres à la population (semaine de l'arbre 2022)

Fiches-projets BiodiverCité 2022

- Distribution d'arbres à la population (semaine de l'arbre 2023)
- Pose de panneaux de sensibilisation le long de la Rhosnes
- Pose de nichoirs à Chouette chevêche
- Pose de nichoirs à hirondelles des fenêtres → la FRW a fait le tour des villages et n'a pas vu d'hirondelles de fenêtre. Il a été proposé au SPW de remplacer ces nichoirs par des nichoirs à moineaux, la proposition a été acceptée.

Concernant ces projets, Mme Pecquereau propose d'inclure l'école pour la pose et la confection de nichoirs.

Point sur les conventions

Maison multiservices d'Amougies

Le permis d'urbanisme a été délivré en décembre 2022 ; Le bureau d'architecte travaille sur la réalisation du projet (plans, cahier des charges, métrés, ...). Le dossier devrait être finalisé fin février/début mars. Après approbation du collège, le projet devra être soumis à l'approbation de la SPW-DR qui délivrera la convention de réalisation. L'ensemble du projet définitif devra être approuvé par le Conseil et envoyée au DR. La convention de réalisation devra ensuite être signée par le Ministre en charge du DR. Les demandes de prix pourront être lancées au terme de cette procédure.

Logement pour seniors

L'auteur de projet a été désigné. Il s'agit du même bureau d'architecte que pour la maison multiservice (Boudailliez-Michez). Le projet est au stade « avant-projet » et a été présenté à la CLDR ainsi qu'au SPW qui a approuvé celui-ci.

Logements tremplins pour jeunes couples

Projet en stand-by pour le moment. L'endroit initialement proposé est sur un site qui possède une servitude qui mène à l'arrière de l'école libre d'Anseroeul.

Ceci ne laisse pas beaucoup de place pour la construction des bâtiments. Un nouvel emplacement devra être défini.

Autres projets éligibles en convention

Christel explique que du fait du déblocage de nombreux gros projets prévus dans et hors du PCDR (tels que les bassins d'orage aux Marais du Pré, la maison multiservice et les logements pour seniors, la réfection de la route d'Amougies) et des hausses de prix de matériaux et de main d'œuvre observés, la Commune préfère avoir une meilleure visibilité sur les coûts réels avant de lancer de nouveaux projets. C'est pourquoi la commune ne sollicitera pas de convention en 2023.

Dénomination du projet	Montant du subside possible	Programmation
Logement tremplins pour jeunes couples	60% (850.000 €)	2023?
Cœur de Russeignies	60% (500.000€)	
Logements jeunes couples à la cure de Russeignies	60% (850.000€)	2024?
Valorisation du terrain communal rue du Renard	60% (500.000€)	
Création d'un atelier rural	60% (850.000€)	2025?

Les membres de la CLDR constatent que le montant des subsides a diminué entre le moment de l'élaboration du PCDR et aujourd'hui. Ils demandent à la FRW de faire un **tableau avec les pourcentages de base des subsides initiaux VS actuels**.

Julien explique que cela pourra se faire lors du bilan à 5 ans du PCDR qui aura lieu cette année (mai-juin).

Un membre se demande si les projets doivent être réalisés avant la fin du PCDR, seule la sollicitation de la convention nécessite un PCDR actif, une fois enclenché, le projet suivra son cours.

Un autre membre de la CLDR se demande également quelles sont les conséquences si un projet n'est pas réalisé, est-il possible de récupérer les subsides pour un autre projet ? La FRW explique que ce n'est pas possible.

Tous les membres de la CLDR approuvent la priorisation des projets reprise dans le tableau ci-dessus.

Autres projets du PCDR

- Adhérer à une Agence immobilière Sociale

Ceci apparaît comme difficilement réalisable car la Commune doit être propriétaire des bâtiments à louer. Or, la majorité des locations possibles sont privées.

Le CPAS avait montré un intérêt pour un tel projet. Christel se renseignera sur les détails et l'avancement du projet en question.

- Créer une plateforme des producteurs et commerçants locaux

Les membres de la CLDR signalent qu'il n'y a plus de producteurs ni commerçants locaux à Mont-de-l'Enclus. Ce projet n'est pas retenu.

- Créer un groupe d'achat solidaire

Projet non retenu

- Créer une plateforme locale de covoiturage

Cette plateforme pourrait également concerner le vélo et notamment des sites de rendez-vous pour emprunter le RAVeL en groupe. Une équipe de parents peut se créer pour discuter de ce projet. Cependant, ce projet n'est pas retenu dans le cadre de l'Opération de Développement Rural.

- Créer un service de transport à la demande
- Créer un rucher didactique (BiodiverCité)

Fait suite à ce qui a été réalisé avec Maya devenu BiodiverCité, le projet sera suivi aussi avec le groupe-action environnement

- Créer un circuit d'interprétation le long du RAVeL – I87 (BiodiverCité)

Notamment sur l'avifaune Projet BiodiverCité 2022

- Mener des actions de sauvegarde et de valorisation du Petit Patrimoine et du Patrimoine culturel
- Valoriser le patrimoine industriel et touristique de MDE
- Mobiliser les opérateurs locaux dans la démarche « Bienvenue vélo »

Un membre de la CLDR propose plutôt de donner la priorité aux projets existants comme l'entretien des sentiers de la commune (fiche du PCDR et travail du GA mobilité).

Certains panneaux ont disparu ou ne se suivent plus de façon cohérente. Christel explique que, suite à la dernière réunion avec IDETA, le balisage sera actualisé ainsi que les cartes des sentiers balisés (cavaliers et pédestres). Le circuit « Eric le Pic » et les géants seront notamment intégrés.

Il est proposé de relancer le **groupe sentier** pour :

- Entretien des sentiers existants (nettoyage par exemple)
- Restaurer/rendre utilisable des sentiers

La FRW récupérera les données collectées par Hélène Vandewalle qui, avec le GA Mobilité, avaient cartographiés les différents sentiers de l'entité.

M. Delcoigne propose notamment de restaurer un ancien sentier qui reliait le Home d'Orroir à la rue des courbes (et donc le RaVel).

Divers

La programmation hivernale de « Mont-de-l'Enclus » est sortie, la prochaine activité a lieu ce dimanche 12/02.

Le programme a été transmis aux membres et se trouvent aussi sur Facebook.

Secrétariat
Fondation rurale de Wallonie
NISE Elodie
VINCHE Romain
VAN EECKHOUT Julien

Présidence
Mme VERSCHUERE Christel



Fondation Rurale
de Wallonie

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural

09 octobre 2023 - Salle du conseil communal

Présent(e)s: José BOUCART, Bernard MARIAGE, Christel VERSCHUERE, Achille VERMEULEN, Steve D'HONDT, Matthieu LECOMTE, Richard MICHIELS

Excusé(e)s: Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY, Elodie DOGIMONT, Marie-Christine ECREPONT, Oscar DELCOIGNE, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Nicolas WEYTSMAN, Bertrand DESRUEZ, Elodie DEBORGIES

FRW: Elodie NISE, Romain VINCHE – Fondation Rurale de Wallonie.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 09 février 2023 ;
- Accueil des nouveaux membres de la CLDR ;
- Bilan à 5 ans du PCDR ;
- Divers.

Approbation du compte-rendu du 09 février 2023

Le compte-rendu a été transmis avec l'invitation, les nouveaux membres préfèrent s'abstenir.

Les autres membres de la CLDR approuvent le CR du 09 février 2023.

Accueil des nouveaux membres de la CLDR

Introduction de la séance par un jeu « brise-glace » pour faire plus ample connaissance.

La FRW présente ensuite aux membres le site de l'Opération de Développement Rural (ODR) de la commune : www.pcdr-montdelenclus.info.

Ce site reprend toute l'information relative à l'ODR de la commune est continuellement mis à jour. Il comporte différentes rubriques : l'actualité, l'ODR, les projets du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Pour rappel, le PCDR de Mont-de-l'Enclus comprend 24 projets dont certains sont en cours, d'autres terminés ou en attentes. En outre ces projets, le PCDR prévoit la mise en place de différents « groupe-d'action (GA) » relatifs au patrimoine, la mobilité, l'économie et à l'environnement. Parmi ceux-ci, le GA Environnement est particulièrement actif sur le territoire depuis 2015 au travers de nombreuses activités. La participation aux GA est libre et ceux-ci peuvent être relancé à tout moment s'il y a une demande.

Le site du PCDR reprend également un onglet sur la CLDR avec la composition, les comptes-rendus des dernières réunions et les rapports annuels de chaque année. La FRW invite les nouveaux membres à lire Le Règlement d'ordre intérieur (ROI) qui reprend les missions et fonctionnement de la CLDR. Un ROI simplifié élaboré par la FRW est également repris sur le site.

Quelques questions sont posées concernant le ROI :

Est ce qu'il faut un quorum pour tenir les réunions ?

Non. Dans la période de mise en œuvre du PCDR, le quorum est uniquement nécessaire pour 3 type d'éléments :

- L'approbation d'un dossier d'addendum
- L'approbation d'une demande de convention
- L'approbation d'une demande pour un budget participatif

Concernant le budget participatif, il ne concerne que le cas où la commune se lance dans un BP avec la RW. Cette formule ne marche que lorsque le PCDR est actif, son fonctionnement est le suivant, pour chaque € utilisé par la commune, la région versera la même somme jusqu'à un maximum de 10.000€ (donc 20.000€ au total pour le BP). Les projets rentrés via le BP doivent répondre aux objectifs du PCDR pour être considéré valide. Les associations ou groupement de citoyens peuvent rentrer un projet.

Bilan à 5 ans du PCDR

Le PCDR de la commune a été approuvé en 2018. L'arrêté de la région wallonne sur le développement rural prévoit que la commune /FRW réalise un bilan 5 ans après la date de validité du PCDR. Pour réaliser ce rapport, la FRW souhaite collecter l'opinion des membres de la CLDR. Un questionnaire en ligne ou version papier sera transmis prochainement à tous les membres. Une CLDR dédiée au bilan à 5 ans est prévue pour la fin de cette année.

Divers

La programmation automnale est sortie, deux activités sont prévues prochainement : la conférence sur la migration des oiseaux le 13/10 et la Journée des champignons le 14/10.

La journée de l'énergie approche à grand pas, celle-ci se déroulera le dimanche 22 octobre, cette journée proposera diverses activités pour tous les âgés, notamment des balades, animations, conférences, etc.

Repair-café : le PAJA avait exprimé son intérêt lors du groupe-action Environnement pour cette démarche. La première étape est de trouver des gens avec les compétences ou même des personnes qui viennent pour passer le temps. Le but serait de proposer au début de l'année 2024, un atelier d'entretien des outils de jardin.

Balade chapelle et Patrimoine : pourrait être la suite des balades découvertes, il y a des possibilités d'organiser un petit évènement et de créer une carte pour la balade.

L'idée de créer une grainothèque est aussi avancée, celle-ci pourrait servir à agrémenter le RaVel

Secrétariat
Fondation rurale de Wallonie
NISE Elodie
VINCHE Romain

Présidence
Mme VERSCHUERE Christel



Fondation Rurale
de Wallonie

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural

05 décembre 2023 - Salle du conseil communal

Présent(e)s: José BOUCART, Oscar DELCOIGNE, Bertrand DESRUEZ, Elodie DOGIMONT, Bernard MARIAGE, Amélie PECQUERAU, Christel VERSCHUERE, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Jean-Pierre VERDONCK, Marie-Thérèse VANDENHAUTE Achille VERMEULEN, Nicolas WEYTSMAN

Excusé(e)s : Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY, Eléonore CANOOT, Elodie DEBORGIES
Romain VINCHE – Fondation Rurale de Wallonie

FRW : Elodie NISE, Régine DUBRULLE – Fondation Rurale de Wallonie.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 09 octobre 2023 ;
- Bilan à 5 ans du PCDR ;
 - o Présentation des résultats du questionnaire
 - o Présentation du bilan
 - o Point sur l'avancement des projets
- Divers.

Approbation du compte-rendu du 09 octobre 2023

Quelques précisions sont demandées sur l'interprétation de la phrase « Un questionnaire en ligne et version papier sera transmis prochainement à tous les membres » En réalité, le questionnaire a été envoyé en ligne **ou** en version papier. Un membre s'interroge sur le caractère anonyme du questionnaire en ligne. Celui-ci pense que la mention du site « *Ce contenu est créé par le propriétaire du formulaire. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire. Microsoft n'est pas responsable des pratiques de confidentialité ou de sécurité de ses clients, y compris celles de ce propriétaire de formulaire. Ne donnez jamais votre mot de passe.* » pourrait brider certains membres à répondre.

Suite à cette remarque, la FRW assure que les formulaires reçus en version électroniques sont anonymes. Microsoft n'a communiqué aucune information sur aucun participant au questionnaire.

Dans la présentation du PCDR aux nouveaux membres il est précisé que sur les 24 projets, certains sont en cours, d'autres terminés ou en attentes, il convient d'ajouter qu'un projet est abandonné. En tenant compte de ces remarques le compte rendu est approuvé.

Bilan à 5 ans du PCDR

Présentation des résultats du questionnaire

Rôle CLDR et lien avec le collège communal

Impression de ne pas être entendu par le collège.

Manque d'information et de retour sur les projets en cours.

ex : peu d'information sur les raisons du retard du projet MMS.

- Ce projet s'est complexifié, est devenu trop ambitieux, il dépasse les besoins initialement demandés par la CLDR.
L'échevine rappelle l'évolution de ce projet, au départ il s'agissait de locaux mis à disposition pour 2 co-accueillantes le changement de règle de ONE imposait une crèche avec beaucoup plus d'imposition ; l'urbanisme a également demandé plusieurs changements sur les matériels de bardages, ...
Les crises sanitaire et économique ont également impactées financièrement ce projet et le calendrier des étapes administratives.
Une rencontre commune/ONE afin de préciser les possibilités en matière d'accueil de la petite enfance dans les infrastructures publiques est programmée mi-décembre.

Certains membres déplorent l'incohérence de la philosophie du Développement Rural, à savoir se baser sur la consultation et participation citoyenne qui n'est ensuite pas respecté (règlement qui change, impositions beaucoup trop draconiennes,).

Toutefois complémentarément à ces projets pour lesquels il y a une intervention financière de la région wallonne au travers des subventions DR, une ODR c'est également des plus petits projets et actions ne demandant pas de subventions dans lesquels les citoyens peuvent s'impliquer et se sentir plus utile.

Implication des jeunes générations

Pour permettre à ceux-ci de suivre et de s'impliquer peut-être faudrait-il utiliser et les inciter à utiliser des outils numériques tels que le site web ODR MDE, la page facebook, la plateforme participation citoyenne FRW, organiser des réunions hybrides, ...

Serait-il possible d'avoir les statistiques du site web ODR MDE ?

Composition CLDR

Pour maintenir l'intérêt des membres de la CLDR il faudrait inviter des orateurs extérieurs pour apporter des sujets de discussion, inspirants.

Bilan des projets

Certains membres ont le sentiment de ne pas être informés, impliqués dans la concrétisation de nombreux projets du PCDR. Ex : valorisation du terrain de la rue du Renard, charte paysagère, projet touristique à l'Enclus du Haut,

- Il est rappelé qu'un PCDR comprend un ensemble de projets visant à améliorer la qualité de vie d'une commune à mettre en œuvre par différents moyens financiers (subventions diverses ou non) et humains (différentes collaborations) comme la collaboration avec le PNPC pour la charte paysagère pour laquelle des consultations citoyennes ont été organisées, la collaboration avec la Maison du Tourisme sur les aménagements touristiques à l'Enclus du Haut,

Le site web ODR MDE retrace l'évolution de ces projets. Il serait intéressant de rappeler dans le bulletin communal cette source d'information continue sur l'évolution des projets

Programmation 2024

Présentation du projet de repair café

...

Inventaire des chapelles

Le cercle d'histoire a déjà un relevé

Divers

Aucun point divers n'est abordé.

Secrétariat
Fondation rurale de Wallonie
NISE Elodie
Régine Dubrulle

Présidence
Mme VERSCHUERE Christel